

## Etudiants et jeunes actifs

### Bénéficiez des solutions Macif pour votre première installation

Pour les jeunes diplômés, étudiants, apprentis ou jeunes actifs, la période estivale est souvent propice pour trouver un logement. Une installation, seul, en couple ou en colocation, reste une étape importante dans la vie. La Macif les accompagne avec des solutions et offres adaptées à leurs besoins, pour une rentrée 2016 en toute sérénité : assurance pour leur colocation, crédit jeune...

#### Un compte bancaire 18/25 ans pour seulement 28 €/an<sup>(1)</sup>

Parce que l'ouverture d'un compte bancaire est vécue comme l'un des premiers pas vers l'indépendance, la Macif propose une offre spécialement pensée **pour les jeunes de 18 à 25 ans** permettant d'accéder aux **services bancaires de la Macif** et de profiter de nombreux avantages et services, pour seulement **28 €/an**.

- une carte bancaire Visa à débit immédiat, comprenant un large choix de visuels<sup>(2)</sup> ;
- un service d'alertes SMS ou e-mail lorsque le solde de votre compte atteint le seuil que vous avez défini à l'avance ou quand il est à découvert ;
- une autorisation de découvert à un taux parmi les plus bas du marché<sup>(3)</sup> ;
- de nombreux services inclus, tels que les retraits dans tous les distributeurs automatiques de billets en France et dans la zone Euro, les virements par Internet, les prélèvements, les relevés de compte électroniques et le suivi du compte (téléphone - Internet - Smartphone<sup>(4)</sup>).



#### Bleu Anis<sup>(5)</sup>, le compte bancaire multi-services

##### Une des rares offres bancaires qui propose :

- un **compte rémunéré** dès le premier euro<sup>(6)</sup>
- une carte bancaire qui rapporte jusqu'à **36 € par an**<sup>(7)</sup>
- un découvert autorisé de **150 € /mois** sans agios<sup>(5)</sup>
- un compte sans frais de tenue du compte
- une assurance moyen de paiement<sup>(8)</sup>
- un **système d'alerte SMS/e-mail**, pour être prévenu lorsque le solde de son compte passe sous un certain montant ou lorsqu'il devient débiteur
- et de nombreux autres services inclus...



### Encore plus d'avantages

Pour financer les premières dépenses liées à l'installation (caution, déménagement...), un **crédit de 1 000 € à taux zéro** est proposé à tout détenteur d'un compte 18-25 ans ou Bleu Anis.

## Un crédit de 1 000 € à 0 % : un coup de pouce pour ses premières dépenses

Paiement de la caution, réfection de l'appartement, achat de meubles ou de matériel informatique, l'installation dans un premier appartement est très souvent coûteuse pour un étudiant ou un jeune qui entre dans la vie active. La Macif l'accompagne et lui permet de bénéficier d'un **prêt de 1 000 € à 0 %** (TAEG fixe) **sans aucun frais de dossier, remboursable sur 12 mois maximum** (Offre conditionnée par la détention ou l'ouverture d'un compte bancaire Bleu Anis ou 18-25 ans).

Exemple pour un crédit Jeune de 1 000 € sur 12 mois au **TAEG fixe de 0 %<sup>(9)</sup>** (taux débiteur fixe de 0 %), la mensualité est de **85 €<sup>(10)</sup>**. Montant total dû : **1 000 €**. Hors assurance facultative : 0,29 € par mois et par emprunteur, s'ajoutant à la mensualité. Montant total dû assurance : 3,48 € (TAEA : 0,69 %) décès, PTIA, ITTT avec perte de revenus, invalidité permanente<sup>(11)</sup>.

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

*Sous réserve d'acceptation par l'organisme prêteur Socram Banque.*

*Macif, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, agit en qualité d'Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque. N°ORIAS 13005670 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).*

## Des contrats habitation qui couvrent aussi la colocation

Spécialement dédié aux étudiants, saisonniers et apprentis qui s'installent en location (une ou deux pièces maximum), la Macif propose **Prem's, un contrat au tarif unique de 60 €/an<sup>(12)</sup>**. Adapté aux budgets restreints, Prem's comprend une **assurance multirisque habitation ainsi qu'une assurance personnelle**.

Avec Prem's, **le colocataire étudiant, apprenti ou saisonnier est également couvert pour sa responsabilité locative ainsi que pour ses biens mobiliers**. S'il le souhaite, il peut également souscrire une assurance personnelle couvrant sa responsabilité civile et ses dommages corporels, pour seulement **25 €/an<sup>(13)</sup>**.



### Prem's, le contrat "2 en 1"

#### Une assurance multirisque habitation

Couverture de la responsabilité du locataire pour les dommages occasionnés au propriétaire, voisins et tiers.

- Assurance des biens (incendie, vol, dégât des eaux, bris de vitres, événements naturels, actes de terrorisme ou attentants)
- Assurance, jusqu'à 7 000 euros, du mobilier du locataire et de son colocataire désigné au contrat
- Perte d'usage et frais annexes
- Garanties hors du logement (stage ou séjour à l'étranger)
- Assistance habitation 24h/24

#### Une assurance personnelle

Couverture de la responsabilité civile et des dommages corporels du locataire en cas de problème.

- Responsabilité civile personnelle
- Protection individuelle en cas d'accident
- Protection des droits
- Assistance déplacement 24h/24, en France comme à l'étranger



### Un Contrat Habitation qui s'adapte à toutes les colocations

Pour toute autre situation et si plusieurs colocataires partagent le logement, **le Contrat Habitation** (formule Economique ou Protectrice) permet de couvrir le logement et de garantir les responsabilités locatives jusqu'à 9 colocataires<sup>(14)</sup>.

## Des bons plans et réductions pour faciliter l'installation, avec Macif Avantages & Services

Pour leur déménagement, la rénovation ou l'équipement de leur logement, les sociétaires Macif bénéficient de réductions exclusives<sup>(15)</sup> auprès de partenaires sélectionnés.

Quelques exemples :

- Réduction de 11 % chez Demeco et 12 % chez les Gentlemen du déménagement
- Entre 15 % et 25 % de réduction sur la location d'un véhicule utilitaire auprès d'Europcar
- Saint-Maclou : 10 % de réduction sur l'ensemble des produits ainsi que la pose et la confection sur-mesure
- De 10 % à 30 % de réduction sur une sélection de produits et matériels informatiques (ordinateurs, tablettes, casques) chez HP
- Etc.

Plus d'informations sur [www.macif.fr](http://www.macif.fr), rubrique avantages & services.

- (1) Cotisation annuelle de 28 €, hors frais d'envoi des moyens de paiement, payable uniquement en une seule fois. Tarif réservé aux majeurs âgés de 18 à 25 ans. Sous réserve d'acceptation de Socram Banque. Détails, tarifs et conditions des services, contenus dans l'offre dédiée aux 18-25 ans, dans les Conditions Générales, les Conditions Particulières et le Guide Tarifaire en vigueur.
- (2) Sous réserve de disponibilité. Coût du changement de visuel de la carte bancaire avant la date d'expiration de la carte : 12 €, ou gratuit si changement à l'échéance.
- (3) Sous réserve d'acceptation par Socram Banque.
- (4) Hors coût de connexion.
- (5) Détails, tarifs et conditions du compte bancaire Bleu Anis dans les Conditions générales, Conditions particulières et le Guide tarifaire en vigueur. Conditions générales et Guide tarifaire disponibles sur [macif.fr](http://macif.fr). Ouverture du compte sous réserve d'acceptation de Socram Banque.
- (6) Rémunération plafonnée à 5 000 €. Taux de rémunération susceptible de variation.
- (7) Avec le service de reversement sur paiements de carte, dès 150 paiements par carte par an vous bénéficiez de 0,06 € par transaction. Plafond annuel de 600 paiements par carte.
- (8) Garantie assurée par la Macif.
- (9) Offre soumise à conditions, réservée aux sociétaires Macif de 18 à 25 ans, valable sur présentation de justificatifs de dépense et sous réserve de la détention ou de l'ouverture d'un compte bancaire Bleu Anis ou 18-25 ans, validé par Socram Banque. Offre susceptible d'être modifiée ou arrêtée à tout moment, sans préavis. Offre limitée à l'octroi d'un seul crédit à la consommation par emprunteur. Montant minimum du prêt : 750 €, montant maximum : 1 000 €. Les intérêts sont pris en charge par la Macif.
- (10) La mensualité inclut le coût d'immobilisation du fonds mutuel de garantie (souscription obligatoire de 2% du montant du prêt soit 20 €) remboursable par Socram Banque à la bonne fin du crédit. Vous disposez d'un délai légal de rétractation.
- (11) Selon conditions et limites fixées au contrat. Le contrat d'assurance en couverture des crédits consentis par Socram Banque est souscrit auprès d'un groupe d'assureurs dont Mutavie est apériteur.
- (12) Tarif applicable en 2016. Le souscripteur doit être célibataire et sans enfants à charge.
- (13) Le souscripteur doit être célibataire, sans enfants à charge et être hébergé dans sa famille ou chez des amis, ou être cooccupant désigné sur le contrat Prem's du titulaire du bail.
- (14) Option responsabilité locative des colocataires désignés sur le contrat Habitation souscrit par l'un des colocataires
- (15) Offres non rétroactives, soumises à conditions, réservées aux sociétaires de la Macif et aux adhérents individuels de Macif Mutualité ainsi qu'à leur conjoint ou concubin notoire ou partenaire (liés par un PACS) et à leurs enfants fiscalement à charge et vivant sous le même toit, hors personnes morales. Offres consultables dans le catalogue Macif Avantages & Services ou sur le site [www.macif.fr](http://www.macif.fr) rubrique « Avantages & Services ».

**Le compte bancaire 18/25 ans, le compte bancaire Bleu Anis et les crédits à la consommation proposés par la Macif sont des produits Socram Banque**, Société anonyme au capital de 70 000 000 €. RCS NIORT 682 014 865. Siège social : 2 rue du 24-Février - CS 90000 - 79092 Niort cedex 9. Mandataire d'assurance N°ORIAS 08044968 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

**Les "Avantages sociétaires" sont proposés par des entreprises sélectionnées par la société M.A&S, SAS** au capital de 37 000 € - RCS Niort 509 462 636 - Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond - 79000 Niort - Immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours Atout France, sous le numéro IM079110011.



Groupe aux valeurs mutualistes, nous réunissons près de 5 millions de sociétaires et clients pour protéger ce qui est essentiel à chacun – sa vie, ses proches, ses biens. Gérant plus de 18 millions de contrats au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (en assurances de dommages, santé-prévoyance, banque et assurance vie), le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,1 milliards d'euros en 2015.  
Plus d'infos sur [www.macif.fr](http://www.macif.fr)

### Contacts Presse

Julie Terzulli • 01 55 31 62 67 - [jterzulli@macif.fr](mailto:jterzulli@macif.fr)  
Sandra Claeys • 01 55 31 67 18 - [sclaeys@macif.fr](mailto:sclaeys@macif.fr)